

Membres du Conseil municipal : 29
Membres en exercice : 29
Présents : 16 Absents : 13
Suffrages exprimés : 23

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT
Haute-Garonne

Envoyé en préfecture le 09/07/2018

Reçu en préfecture le 09/07/2018

Affiché le 09/07/18



ID : 031-213101181-20180705-D20180507-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CASTELNAU D'ESTRÉTEFONDS (31620)

Séance 2018/05 du 05 juillet 2018

D. 2018/05-07 – AT – DUP Liaison réseau élect. Ondes/Villemur - Avis

L'an deux mil dix-huit, le cinq juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle du Conseil municipal, Maison de la Culture, sous la présidence de Monsieur Daniel DUPUY, Maire.

Présents : ABAD-LAHIRLE Nadine, BINET Pascale, BODIOU Christelle, BRUN Dante, DALDOSSO Corinne, DARES Patrick, DUPUY Daniel, DUSSART Vincent, FORTIER J-Claude, GACHES Lydie, PILIPCZUK Gregory, RECOBRE Pierre, ROBIN Véronique, SIGAL Sandrine, VERDEAU-BORNE Sébastien, WASTJER Michel.

Absents excusés : DELLAC Anne-Marie, FOISSAC Christian, LABIT Alain, LHERM Jean-Pierre, MARTY Laurent, RIBOUCHON Thomas, SMIDTS Roberte, TORNOS Luc.

Absents : BOSCARIOL Eric, CALVET Karen, CONSTANS Loïc, MARTINAZZO Estelle, NESPOLO Florence.

Pouvoirs : DELLAC Anne-Marie à DARES Patrick, FOISSAC Christian à ROBIN Véronique, LABIT Alain à BINET Pascale, LHERM Jean-Pierre à DALDOSSO Corinne, MARTY Laurent à DUSSART Vincent, RIBOUCHON Thomas à GACHES Lydie, SMIDTS Roberte à DUPUY Daniel.

Les conseillers ont été convoqués le 29 juin 2018, selon leur souhait exprimé, par pli remis à leur domicile par les agents de Police municipale et/ou par courrier électronique à leur adresse personnelle de messagerie. Le dossier était composé du courrier de convocation, de l'ordre du jour, des PV, des notes explicatives de synthèse et des projets de délibération avec leurs pièces jointes.

GACHES Lydie est nommée secrétaire de séance. Pascal BARAT, DGS, assiste à la séance en tant qu'auxiliaire.

Rte sollicite le Préfet de la Haute-Garonne pour une demande de déclaration d'utilité publique relative à la création de la liaison souterraine à 90kV ONDES – VILLEMUR située sur le territoire des communes de Ondes, Castelnau d'Estrétefonds, Fronton, Villaudric et Villemur-sur-Tarn. Conformément à l'article R323-5 du code de l'énergie, un exemplaire du dossier est transmis aux communes qui ont deux mois pour transmettre leur avis.

L'augmentation de la consommation d'électricité sur les communes du nord du département de la Haute-Garonne nécessite la création d'une nouvelle liaison à 63 kV pour assurer la desserte de cette zone en plein développement. Ce projet s'accompagne de la dépose de lignes aériennes anciennes et les opérations à réaliser consistent en effet à :

- Créer une liaison souterraine 63 000 volts de 16.7 km entre le poste de Villemur-sur-Tarn et un tronçon de ligne aérienne disponible issu du poste d'Ondes,
- A déposer 33 km de lignes aériennes anciennes entre les postes de Miroulette et Saint-Jory.
- A réorganiser les installations électriques de Rte pour permettre la dépose de ces lignes aériennes.

Le démarrage des travaux est prévu pour la fin de l'année et la mise en service de la liaison souterraine en novembre 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité,

EMET un avis favorable.

*Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le 06/07/2018
Au registre sont les signatures
Affiché le*

Le Maire,

Daniel DUPUY